Image not found or type unknown

Bénévoles association payés en espèces

Par **DECOUSUE38**, le **05/04/2019** à **15:06**

Bonjour,

les bénévoles d une association perçoivent, chaque semaine, minimum 50 € chacun. Est ce considérer comme du travail dissimulé et comment le prouver car ils sont toujours payés en espèces? Merci de votre réponse

Par **morobar**, le **05/04/2019** à **16:45**

Bonjour,
Oui
Il faut bien sortir l'argent de quelque part.
Suivez mon conseil à l'occasion d'une conversation différente.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés